



Vers de nouveaux horizons

Nouvelle direction audacieuse
pour INCA de 2014 à 2018



Notre mission

S'assurer que tous les Canadiens aveugles ou ayant une vision partielle ont la confiance, les compétences et les possibilités qui leur permettent de se réaliser pleinement dans la société et faire en sorte que nul ne perde la vue des suites d'une situation qui aurait pu être prévenue.

Nos valeurs

- **Passion** : Nous célébrons avec fierté les réalisations des personnes aveugles ou ayant une vision partielle. Ce que nous faisons nous tient à cœur et cela se voit.
- **Autonomisation** : Nous croyons que les personnes aveugles ou ayant une vision partielle sont en mesure d'atteindre les buts qu'elles se sont fixés et nous sommes les catalyseurs de leur succès.
- **Respect** : Nous accordons une très grande importance au respect : respect de la diversité, respect de la langue et respect de toutes les personnes qui sont aveugles ou qui vivent avec une vision partielle.
- **Innovation** : Nous favorisons la réflexion avant-gardiste, la créativité et l'innovation afin de bien servir nos clientèles cibles.
- **Professionalisme** : Nous appliquons les principes d'intégrité, de transparence et de responsabilisation à tout ce que nous faisons et nous respectons les normes de déontologie les plus élevées.
- **Dévouement** : Nous désirons ardemment obtenir des résultats tangibles, nous persévérons en dépit de tous les obstacles et nous faisons de notre mieux pour aider toutes les personnes qui frappent à notre porte.



Notre nouvelle direction audacieuse

En 1918, lorsqu'INCA a été fondé, le Canada était un pays bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La technologie n'existait pas, l'universalité des soins de santé était encore un rêve lointain et les personnes vivant avec une perte de vision glissaient par milliers entre les mailles du filet.

À cette époque, INCA comptait parmi les quelques importantes sources organisées de soutien qu'avaient ces gens.

La société canadienne a radicalement changé depuis, de la mise en place d'un filet de sécurité sociale musclé à la garantie de l'égalité des droits pour tous les citoyens enchâssée dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Mais en dépit de tous ces changements, une composante demeure la même : pour participer pleinement à la vie en société, la majorité des Canadiens aveugles ou ayant une vision partielle doivent encore compter sur INCA, un organisme de bienfaisance, pour leur offrir, financer et gérer la majorité des services de réadaptation dont ils ont besoin lorsqu'ils perdent la vue. En fait, le Québec est la seule province où de tels services sont fournis par le réseau de la santé et des services sociaux et non par un organisme de charité.

Il devient de plus en plus clair qu'il ne s'agit pas là d'un rôle que peut jouer de manière permanente ou appropriée un

organisme de charité. Voilà pourquoi, au cours des dernières années, INCA a étudié attentivement son mandat dans le cadre du continuum complexe de soins destinés aux personnes vivant avec une perte de vision, et écouté les observations de plus de 1 000 personnes issues de toutes les régions du pays relativement à cette question, et en particulier celles des gens à qui il fournit des services.

De ces nombreuses conversations a surgi un réel consensus. Pour que tous les Canadiens vivant avec une perte de vision reçoivent en temps opportun l'éventail complet des services essentiels de très grande qualité auxquels ils ont droit, INCA ne peut plus soutenir la croyance selon laquelle ces services relèvent d'un organisme caritatif.

Alors que nous approchons du centenaire d'INCA qui aura lieu en 2018, nous sommes fiers de dévoiler les nouveaux horizons que nous désirons embrasser et qui nous permettront de travailler avec les personnes que nous servons, de même qu'avec les administrations publiques provinciales, la communauté médicale, les bénévoles et les sympathisants en vue de créer un avenir dans lequel tous auront l'occasion de participer pleinement à la vie en société, et ce en dépit de la perte de vision.

Voici donc notre nouveau plan stratégique. Voici le sentier qui nous mènera **Vers de nouveaux horizons.**

Des besoins non comblés



Un groupe disparate

Actuellement, près d'un demi-million de personnes au Canada sont aveugles ou vivent avec une perte de vision qui affecte leur qualité de vie. Si rien n'est fait, ce nombre pourrait augmenter de façon significative au cours des 25 prochaines années en raison du vieillissement de la population canadienne. Ce segment de la société requiert une vaste gamme de services de soutien.

- Les **enfants** aveugles ou ayant une vision partielle, appuyés des membres de leurs familles, doivent relever d'importants défis pour devenir autonomes et réussir dans la vie. Pour pouvoir s'épanouir pleinement, ils ont besoin d'un soutien intensif pendant les premières années de leur existence.
- Pour participer pleinement à la vie communautaire, les **adultes** aveugles ou ayant une vision partielle doivent entre autres être compétitifs et réussir sur le marché du travail. Une formation et des appareils technologiques spécialisés peuvent leur permettre de contribuer à l'économie aux côtés de leurs concitoyens qui voient.
- Les **adultes plus âgés**, y compris de nombreux aînés vivant avec une perte de vision liée à l'âge, tentent d'atteindre le niveau de sécurité personnelle et d'autonomie qu'ils recherchent ou de le préserver. Dans leur cas, une formation de base en aptitudes à la vie quotidienne et des occasions de soutien psychosocial et d'inclusion communautaire sont essentielles.

Mais lorsque vient le temps de constater comment le Canada répond à ces besoins, les statistiques sont éloquentes.

- Plus de **2000** enfants de moins de 12 ans, accompagnés des membres de leurs familles, comptent chaque année sur INCA pour les aider à relever les défis associés à la petite enfance.
- Seulement le tiers des adultes vivant avec une perte de vision en âge de travailler ont un **emploi**.
- Près de la moitié des Canadiens vivant avec une perte de vision en âge de travailler peinent à joindre les deux bouts avec un revenu annuel de **20 000 \$** ou moins.
- Les personnes vivant avec une perte de vision sont plus à risque d'**isolement social** et communautaire.

Des commentaires qui ont retenu notre attention

En 2013, nous avons entrepris le plus important processus de consultation de notre histoire, tendant ainsi la main à l'ensemble des personnes visées par la perte de vision au Canada, notamment des personnes qui bénéficient du soutien d'INCA, des groupes de consommateurs représentant des personnes aveugles ou ayant une vision partielle, des spécialistes de la vue, des employés et des bénévoles d'INCA.

Ayant organisé 68 groupes de discussion et un sondage en ligne auquel près de 400 personnes ont répondu, INCA a entendu de nombreux points de vue sur

les problèmes qu'éprouvent les personnes vivant avec une perte de vision. Mais, chaque fois, les gens à qui nous parlions soulevaient les importants thèmes suivants.

- **Dans chacune des provinces, les services de réadaptation en déficience visuelle doivent être mieux intégrés au continuum de soins.** Ces services sont essentiels, car ils permettent aux personnes qui ont perdu une importante partie de leur vision d'acquérir ou de se réapproprier des habiletés essentielles à leur sécurité, à leur mobilité et à leur autonomie. Ils devraient donc être financés par l'administration publique et ne jamais être tributaires de la capacité de collecte de fonds d'un organisme de bienfaisance.
- **À titre d'organisme caritatif, INCA devrait mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes aveugles ou ayant une vision partielle et sur la hausse des occasions opportunes de participation à la vie en société qui leur sont offertes.** INCA devrait s'appliquer à fournir des programmes et des services innovateurs qui complètent les services de réadaptation offerts aux personnes vivant avec une perte de vision et répondent aux besoins vitaux des citoyens. Qu'il s'agisse de donner aux enfants un plus grand sentiment d'assurance et d'appartenance sociale, de briser l'isolement vécu par un nombre incalculable d'adultes, de promouvoir la santé visuelle ou de militer en faveur de l'élimination des obstacles sociaux, notre incidence peut être accentuée de manière considérable.

Vers de nouveaux horizons



Après avoir consulté les membres de notre collectivité d'un océan à l'autre, de nombreuses questions sont demeurées sans réponse. Comment satisfaire les besoins non comblés des personnes vivant avec une perte de vision? Comment répondre aux besoins des personnes que nous servons tout en nous assurant que ces mêmes besoins deviennent prioritaires dans le continuum de soins? Comment favoriser un réel changement en ce qui concerne la perception de la perte de vision dans notre société? Comment rendre notre travail aux quatre coins du pays plus pertinent et plus marquant?

Notre nouveau plan stratégique, **Vers de nouveaux horizons**, tente de répondre à ces questions ainsi qu'à plusieurs autres. Il clarifie le rôle qu'INCA pourra jouer dans la vie des personnes aveugles ou ayant

une vision partielle au cours des années à venir, et les nombreuses façons dont INCA travaillera avec l'administration publique et la société en général pour garantir le maintien de l'égalité des droits de cette collectivité.

Les deux objectifs qui suivent guideront et façonneront notre travail sur les plans national et provincial de 2014 à 2018. Entre-temps, les efforts que nous consentirons au Québec seront principalement axés sur notre travail à titre d'organisme caritatif, puisque dans cette province les services de réadaptation offerts aux personnes vivant avec une perte de vision sont déjà intégrés au réseau de la santé et des services sociaux.

Nos objectifs nationaux

Intégrer les services de réadaptation en déficience visuelle

Nous nous efforcerons d'intégrer les services de réadaptation en déficience visuelle au continuum de soins de telle sorte que des services essentiels de très grande qualité financés par les deniers publics soient offerts en temps opportun à toutes les personnes qui en ont besoin. Ce faisant, nous espérons ainsi continuer de jouer un rôle essentiel en matière de prestation de ces importants services.

Stratégies

- Produire un appel à l'action irrésistible en faveur de l'intégration des services de réadaptation fonctionnelle en déficience visuelle au continuum de soins de chacune des provinces.
- Collaborer avec les administrations publiques provinciales, les régies régionales de la santé et les intervenants de ce secteur d'activité pour élaborer et mettre en place, dans chacune des provinces, le meilleur modèle durable de prestation intégrée de services de sa catégorie, en prenant appui sur les connaissances et les capacités d'INCA dans ce domaine.
- Rallier les forces vives de notre collectivité, y compris les personnes aveugles ou ayant une vision partielle, les professionnels de la santé, le personnel, les bénévoles et les sympathisants d'INCA pour qu'ils défendent notre cause et qu'ils parlent haut et fort en faveur d'une égalité pleine et entière.

Redéfinir le rôle d'INCA à titre d'organisme caritatif

Nous créerons pour INCA, en prévision du second centenaire de l'organisme, une nouvelle image de marque pertinente et significative pour tous, et en particulier pour les personnes aveugles ou ayant une vision partielle.

Stratégies

- Travailler de concert avec les parties prenantes, et plus particulièrement avec les personnes que nous servons, pour définir les principaux piliers d'activité dans lesquels INCA devrait investir les dons qui lui seront à l'avenir versés, en mettant l'accent sur ceux qui permettent d'avoir les plus importantes incidences sociétales.
- Dresser un portrait éloquent des incidences futures d'INCA en lien avec ces piliers d'activité et le diffuser.
- Réviser et vivifier l'image de marque d'INCA ainsi que l'impression que s'en fait le public afin de refléter le nouveau mandat et la nouvelle identité de l'organisme.

Principales zones de travail



En construisant demain, il nous faut aussi nous assurer de combler les besoins actuels des personnes que nous servons. Voilà pourquoi, tout en contemplant de nouveaux horizons, nous préserverons les principaux services que nous fournissons depuis des décennies.

Mettant l'accent sur la qualité, l'efficacité et l'obtention de résultats positifs, nous travaillerons avec les personnes aveugles ou ayant une vision partielle et avec l'ensemble des parties intéressées pour offrir avec passion des services de réadaptation et des programmes de soutien communautaire innovateurs dans tout le pays.

Nous nous efforcerons aussi de mettre fin aux cas de perte de vision évitable en sensibilisant le public à la perte de vision et à la santé oculaire.

Parallèlement, nous travaillerons en avec notre clientèle pour faire avancer

les dossiers qui lui tiennent à cœur, de l'égalité, à l'accessibilité et à l'inclusion, et militer en faveur d'une société dans laquelle les occasions de réussite sont illimitées pour les personnes aveugles ou ayant une vision partielle, tout comme elles le sont pour leurs concitoyens qui voient.

Services de réadaptation en déficience visuelle

Offerts à la suite d'une première évaluation par un spécialiste de la vue, les services de réadaptation en déficience visuelle sont des éléments importants du processus de rétablissement suivant une perte de vision. Nous nous assurerons que les Canadiens de tous âges, qu'ils soient aveugles ou qu'ils vivent avec une vision partielle, bénéficient de services de réadaptation de très grande qualité à point nommé.

Initiatives majeures

- Fournir en temps opportun aux Canadiens de tous âges qui sont aveugles ou qui vivent avec une vision partielle des services de réadaptation centrés sur le client.
- Rehausser la prestation des services par le truchement de partenariats communautaires efficaces notamment avec les spécialistes de la vue, les organismes de même mentalité et les pourvoyeurs de fonds.
- Mesurer la performance d'INCA en analysant l'atteinte des objectifs fixés et les résultats obtenus par les personnes que nous servons.

Soutien communautaire

Nous rehausserons la qualité de vie des personnes aveugles ou ayant une vision partielle en leur garantissant l'accès à un soutien communautaire, à des ressources informationnelles et à des technologies.

Initiatives majeures

- Offrir des programmes et des services complémentaires qui permettent aux gens d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés et de réaliser leur plein potentiel.
- Offrir un accès aux produits et aux technologies qui permettent aux gens de mener une vie plus enrichissante et plus autonome.
- Soutenir la transition des services de bibliothèque accessibles vers le secteur public et promouvoir la croissance et l'innovation en ce qui concerne la prestation des services de bibliothèque.

Sensibilisation du public

Nous inciterons les gens à prendre soin de leurs yeux et à adopter des moyens proactifs pour prévenir la perte de vision.

Initiatives majeures

- Référencer et mesurer le degré de sensibilisation, les attitudes et les comportements de la population en ce qui concerne les soins oculaires et la perte de vision.
- Poursuivre des initiatives visant à sensibiliser la population à l'importance d'adopter des mesures proactives en matière de soins de la vue, de sécurité oculaire, de diagnostic et de traitement des maladies oculaires.

Défense des droits et des intérêts

Nous plaiderons en faveur d'une société ouverte à tous et exempte d'obstacles dans laquelle les personnes vivant avec une perte de vision peuvent participer pleinement et sont perçues comme des égaux à tous points de vue.

Initiatives majeures

- Concevoir, en collaboration avec des groupes représentant les personnes aveugles ou ayant une vision partielle, une stratégie nationale pour faire avancer d'importants dossiers d'intérêt pour cette collectivité.
- Conseiller et soutenir les personnes aveugles ou ayant une vision partielle tout en créant des ressources à leur intention afin de leur permettre de défendre elles-mêmes leurs intérêts.

Optimiser notre travail

Alors que nous nous engageons avec enthousiasme **Vers de nouveaux horizons**, il nous faudra rallier à tous les échelons de l'organisme les meilleures connaissances, les meilleures ressources et les meilleures pratiques qui soient. De 2014 à 2018, nous continuerons donc à optimiser nos activités dans les domaines qui suivent.

Bénévolat

Nous acquerrons des compétences en invitant les bénévoles à occuper des postes enrichissants qui répondent à leurs aspirations et aux besoins de l'organisme.

Ressources humaines

Nous adopterons des pratiques de pointe en matière de ressources humaines afin d'attirer, de former et de garder au sein de l'organisme des professionnels talentueux possédant compétences, énergie et empressement.

Philanthropie

Nous inciterons la population à s'intéresser à INCA, à comprendre l'organisme et à le soutenir, générant ainsi des revenus durables qui répondront aux besoins d'INCA à titre d'organisme de bienfaisance.

Recherche

Nous mènerons et soutiendrons des recherches de classe mondiale axées sur les causes des maladies oculaires, les traitements de ces maladies et l'amélioration des services offerts aux personnes vivant avec une perte de vision.

Pratiques

Nous utiliserons les meilleurs modèles d'affaires fondés sur la pratique, les meilleurs outils et les meilleures technologies pour maximiser notre efficacité, favoriser la collaboration et soutenir la prestation de services de très grande qualité.

Soutien gouvernemental

Nous tenterons d'engager et d'entretenir un dialogue avec tous les ordres d'administrations publiques afin d'obtenir leur soutien et de nous assurer que les personnes aveugles ou ayant une vision partielle bénéficient des meilleurs services qui soient, qu'ils s'agissent de services de réadaptation ou de services de soutien.

Ensemble, Vers de nouveaux horizons



Ensemble, nous façonnerons un avenir meilleur, un avenir dans lequel la perte de vision et la cécité occuperont l'importante place qu'elles doivent avoir dans le continuum de soins et où les personnes aveugles ou ayant une vision partielle auront, comme leurs concitoyens qui voient, l'occasion de participer pleinement à la société.

Si vous aussi croyez en cet avenir, joignez-vous à nous. L'atteinte de ces objectifs ambitieux dépend de votre

soutien et de l'implication continue de tous nos alliés.



Vous pouvez nous aider à structurer notre avenir, que ce soit à titre de bénévole, de défenseur des droits ou de sympathisant. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à visiter **inca.ca/versdenouveauxhorizons**.



Web : inca.ca

Courriel : info@inca.ca

Ligne d'assistance téléphonique d'INCA :
1 800 563-2642

**N° d'enregistrement d'organisme
de bienfaisance :** 119219459 RR0003

inca 
voir au-delà de la perte
de vision

cnibi 
seeing beyond vision loss